



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Feuille de route régionale

# SOINS PALLIATIFS ET ACCOMPAGNEMENT À LA FIN DE VIE

SEPTEMBRE 2025



# SOMMAIRE

- 
- 01.** Introduction
  - 02.** Définition
  - 03.** Les chiffres clés
  - 04.** Les acteurs
  - 05.** Quelle organisation demain en Corse ?

# INTRODUCTION

Les soins palliatifs sont désormais reconnus comme un droit fondamental pour chaque citoyen. Leur inscription dans la loi, dès 1999, a marqué une étape essentielle en affirmant que toute personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale, doit pouvoir bénéficier d'une prise en charge visant à soulager la douleur, à apaiser les symptômes et à préserver la dignité de la personne. Depuis, les évolutions législatives (loi droit des patients en 2002, loi Leonetti en 2005, loi Claeys-Leonetti en 2016) ont consolidé ce cadre et renforcé l'organisation des soins palliatifs sur l'ensemble du territoire.

Aujourd'hui, la stratégie décennale des soins d'accompagnement 2024-2034 s'inscrit dans une démarche plus large autour de la fin de vie, incluant un projet de loi sur l'aide à mourir. Elle fixe quatre priorités :

- garantir un accès équitable aux soins d'accompagnement,
- mobiliser l'ensemble de la société,
- développer la formation et la recherche,
- piloter tous les acteurs.

En Corse, la mise en œuvre de cette politique publique prend une résonance particulière. La spécificité insulaire, les réalités démographiques et la dispersion géographique de la population imposent un effort accru pour garantir un accès équitable aux soins palliatifs, à domicile comme en établissement.

La feuille de route régionale présentée ici constitue la déclinaison opérationnelle du Projet Régional de Santé 2023-2028. Construite à partir des besoins exprimés lors des Rencontres territoriales en santé organisées au premier semestre 2025 par l'ARS Corse, en partenariat avec la cellule d'animation régionale Corse Palliatifs, elle traduit donc la réalité du terrain et les attentes des acteurs locaux, dans une démarche participative.

Elle fixe un cap clair : structurer un maillage territorial cohérent, mobiliser et coordonner les équipes de soins, les établissements, les aidants, les bénévoles et les élus, afin de proposer une prise en charge globale, humaine et accessible à chaque citoyen corse, quels que soient son âge, son état de santé et son lieu de vie.

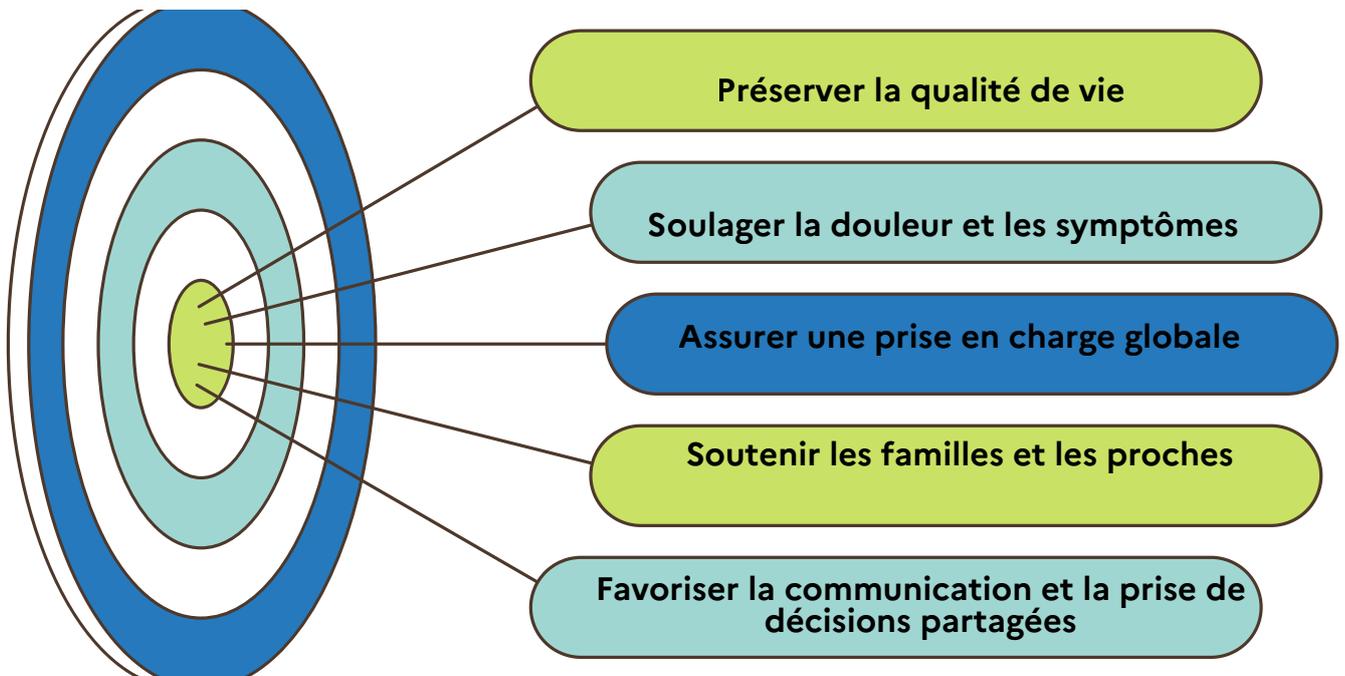
Avec ce document, la Corse se dote d'une stratégie ambitieuse pour diffuser la culture palliative, renforcer l'offre et fédérer les acteurs dans une dynamique territoriale solidaire.

# DEFINITION

## Les soins palliatifs : des soins qui ne se limitent pas à la fin de vie

Les soins palliatifs visent à soulager la douleur, prévenir les complications et répondre aux besoins psychologiques, sociaux et spirituels des patients atteints de maladies graves. Ils s'inscrivent dans une prise en charge globale et évolutive, centrée sur la dignité et la qualité de vie des malades et de leurs proches. Ils doivent donc intervenir le plus tôt possible dans le parcours du patient, dès l'apparition d'une maladie grave évolutive, et s'articuler avec les soins curatifs lorsqu'ils sont encore en cours.

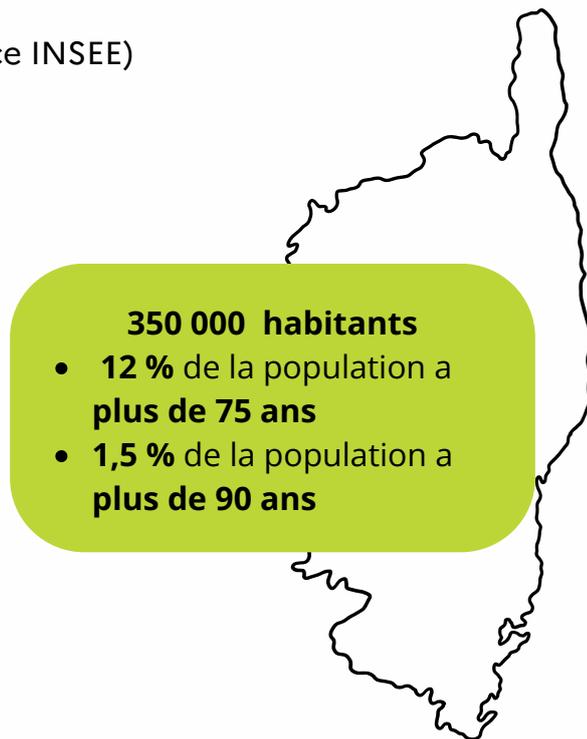
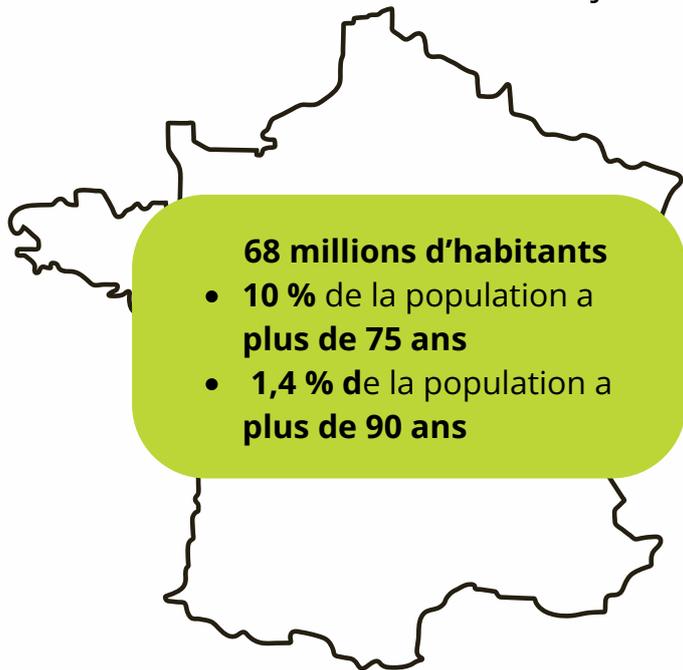
Il est démontré que les soins palliatifs ont un impact sur la qualité de vie mais également sur l'espérance de vie des patients, qui est allongée lorsqu'ils en bénéficient.



**Soins palliatifs :**  
accompagnement  
global de toute  
personne atteinte  
d'une maladie grave,  
quelle que soit la  
phase de la maladie.

# LES CHIFFRES CLES

Au 1er janvier 2022 (source INSEE)



## L'offre en soins palliatifs en Corse

(source atlas des soins palliatifs 2023)



1 Unité de Soins palliatifs (USP)  
1 Equipe Mobile de Soins palliatifs (EMSP)  
8 Lits en USP  
Lits SP répartis en MCO et SMR (LISP)\*

1 Unité de Soins palliatifs (USP)  
1 Equipe Mobile de Soins palliatifs (EMSP)  
12 Lits en USP  
Lits identifiés SP répartis en MCO et SMR (LISP)\*

Flashez le QR Code pour consulter l'atlas des soins palliatifs et de la fin de vie en France



\* renouvellement de la reconnaissance contractuelle des LISP en cours

# LES ACTEURS

Le développement d'une culture palliative et d'outils

CORSPALLIATIF

La cellule d'animation régionale Corspalliatif

## Les acteurs opérationnels

La gradation de l'offre se fait en fonction de la complexité des prises en charge et dans une fonction de recours accompagnant le développement de l'offre de proximité.



Etablissements et services médico-sociaux (ESMS)



2 unités de soins palliatifs (USP)



Lits identifiés SP (LISP) : établissements MCO et SMR



Les usagers



5 Hospitalisation A Domicile (HAD)

2 équipes mobiles (EMSP)



2 Equipes rapide d'intervention (ERI-SP) (expérimentation nationale)



1 maison d'accompagnement et de soins palliatifs (projet)



1 Structure régionale douleur chronique (SRDC) + Projet Permanences Avancées (PA)



les bénévoles des associations



Les professionnels de santé libéraux

Espace Ethique  
PACA - Corse

DACORSICA  
Via Salute

Flashez le QR Code pour consulter l'annuaire régional des soins palliatifs en Corse



# LES ACTEURS

## **La cellule d'animation régionale**

La cellule régionale d'animation des soins palliatifs a pour mission de fédérer et de coordonner l'ensemble des acteurs impliqués dans l'accompagnement. Elle assure le diagnostic territorial, favorise le lien entre établissements, professionnels libéraux, HAD, EHPAD, associations et bénévoles, et contribue à diffuser la culture palliative par la formation et la sensibilisation. Elle joue également un rôle central de communication et d'information, auprès des professionnels comme du grand public, afin de garantir une prise en charge cohérente et équitable sur tout le territoire corse.

 [www.corspalliatif.com](http://www.corspalliatif.com)



### **Les unités de soins palliatifs (USP)**

Services dont les lits sont totalement dédiés à la prise en charge palliative et à l'accompagnement de la fin de vie **pour les cas les plus complexes.**

- **USP Corse du Sud au centre hospitalier d'Ajaccio** - Chef de service : Dr Nicolas
- **USP Haute-Corse à la polyclinique Maymard** - Groupe Almagiva - Responsable : Dr Dutriat



### **Les équipes mobiles de soins palliatifs (EMSP)**

L'équipe mobile de soins palliatifs se compose de médecins, infirmiers, psychologues, ... dont le rôle premier est le soutien et l'apport d'expertise auprès des équipes soignantes et des professionnels qui font appel à eux pour prendre en charge des personnes malades en soins palliatifs ou en situation de fin de vie. Elles sont rattachées aux unités de soins palliatifs et conventionnent avec les établissements et services médico-sociaux et les HAD.

- **EMSP Corse du Sud (Centre hospitalier Ajaccio)**
- **EMSP Haute-Corse (Clinique Maymard - Groupe Almagiva)**



### **Les lits identifiés de soins palliatifs (LISP) en établissements de Médecine /Chirurgie/ Obstétrique (MCO) et dans les Services Médicaux de réadaptation (SMR)**

Ils se situent dans des services dont l'activité n'est pas exclusivement consacrée aux soins palliatifs mais identifiée comme des services accueillant fréquemment des personnes requérantes en soins palliatifs.

Les LISP assurent une prise en charge de proximité. Leurs équipes médicales et paramédicales sont formées aux prises en charge palliative, à la gestion de la douleur et à l'accompagnement de la fin de vie et exercent dans un cadre adapté, en lien étroit avec les équipes mobiles.

Les lits identifiés peuvent relever d'une activité de court séjour ou de soins médicaux et de réadaptation.



## Hospitalisation A Domicile (HAD)

Il s'agit d'une hospitalisation à temps complet au domicile de la personne (chez elle ou dans un établissement social ou médico-social). Les professionnels de l'HAD sont formés et disposent des compétences nécessaires pour délivrer une prise en charge palliative à domicile, en lien avec les équipes mobiles.

En Corse, les HAD réalisent 40 % de leur activité en soins palliatifs.

- HAD de Corse
- HAD centre Corse
- HAD UMCS
- HAD Sartonais Valinco
- HAD Maymard - groupe Almaviva



## Les Equipe Rapide d'Intervention en soins palliatifs (ERI-SP)

Composée au minimum d'un médecin et d'un infirmier formés en soins palliatifs, elle intervient au domicile ou en établissement dans les 4 heures suivant leur activation pour stabiliser l'état du patient et l'orienter vers le dispositif le plus adapté à sa prise en charge (HAD, USP, LISP...). Elle est déclenchée en contexte d'urgence par différents professionnels (médecin traitant, médecin coordonnateur d'un établissement médico-social, SAMU...). Une équipe sera mise en place à titre expérimental en Corse du Sud, l'autre en Haute Corse.



## La Structure spécialisée douleur chronique (SDC)

Hébergée au centre hospitalier d'Ajaccio, cette structure de recours a une compétence régionale. Elle assure une prise en charge pluriprofessionnelle de la douleur chronique et est accessible sur avis préalable d'un médecin. La création de Permanences Avancées (PA), rattachées à la SDC permettra aux usagers un accès à la prise en charge de la douleur sur tout le territoire. Ces consultations avancées sont opérationnelles à Sartène et Furiani (ESP A Murza) et sont en projet à Corte et Calvi.



## L'espace éthique PACA-Corse

Dans les soins palliatifs, l'éthique joue un rôle central. Elle accompagne les équipes dans la prise de décisions, à tous les échelons de la prise en charge. Il ne s'agit pas seulement de soins médicaux, mais aussi d'écouter les souhaits du patient et de sa famille, de respecter leur dignité, et de chercher ensemble ce qui est le mieux pour chacun. L'éthique permet ce dialogue, en tenant compte à la fois des valeurs, des besoins et des limites de chaque situation.



## Le Dispositif d'appui à la coordination

Le DAC appui les professionnels dans l'organisation et la coordination des parcours de santé complexes.



[www.dac.corsica](http://www.dac.corsica)

# 3 QUESTIONS À



**Graziella Mattei, responsable de la cellule d'animation régionale d'animation de soins palliatifs.**

**Vous êtes à la tête de la Cellule d'Animation Régionale de Soins Palliatifs. Pouvez-vous nous expliquer le rôle de cette cellule ?**

Notre cellule a quatre missions principales. D'abord, le diagnostic régional en matière de soins palliatifs, ce qui consiste à évaluer les besoins non couverts et à améliorer la visibilité de l'offre. Ensuite, il y a l'animation territoriale, où nous fédérons les acteurs et facilitons la communication entre eux pour fluidifier le parcours de soins palliatifs. Nous nous concentrons également sur la formation des professionnels pour diffuser les bonnes pratiques palliatives et les intégrer dans les formations initiales et continues. Enfin, nous avons un rôle crucial d'information et de communication pour sensibiliser le grand public et encourager les partenariats.

**Quels sont les objectifs prioritaires pour les mois à venir ?**

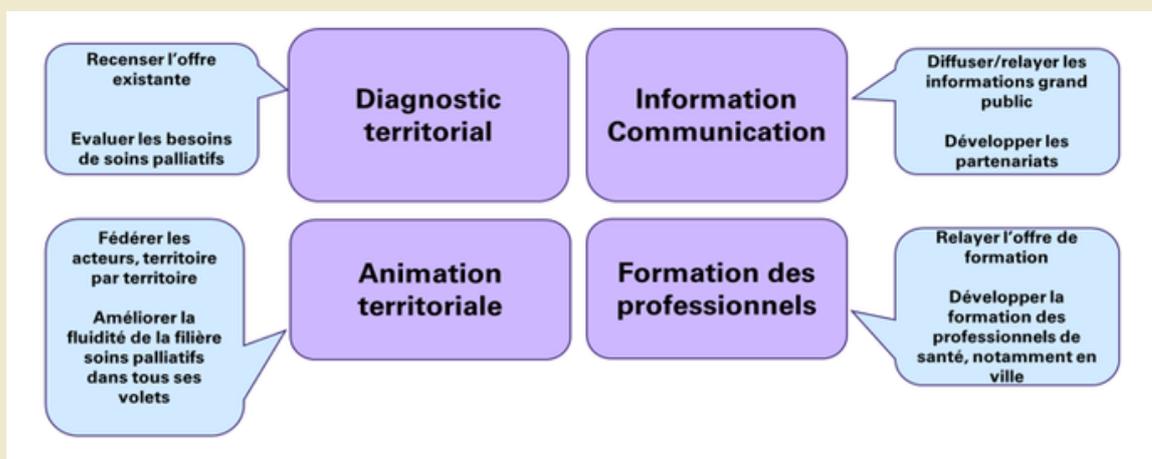
Nous voulons renforcer les liens avec les acteurs de la santé en Corse, faire un état des lieux précis des ressources et besoins, et adapter notre soutien en conséquence.

**Quels sont, selon vous, les atouts de la Corse pour développer les soins palliatifs ?**

La Corse est dotée d'une structure solide : chaque département dispose d'unités de soins palliatifs (USP) et d'équipes mobiles (EMSP). Le diplôme universitaire dédié aux soins palliatifs proposé par l'université de Corse forme plusieurs professionnels chaque année. C'est un atout considérable.

De plus, la proximité et l'implication des professionnels locaux et le soutien des associations de bénévoles permettent aussi d'envisager un développement efficace des soins palliatifs.

Enfin, notre cellule d'animation est en lien avec les cellules d'animation des autres régions, ce qui nous permet de partager les expériences, de mutualiser les outils et de bénéficier des bonnes pratiques développées ailleurs pour enrichir notre action.





**Le Dr Nicolas et l'équipe de l'EHPAD de Vico**

**L'équipe mobile de Corse du Sud intervient depuis 2024 dans l'EHPAD de Vico .  
Interview croisée**

### **Quels avantages présente la signature d'une convention entre l'équipe mobile et l'EHPAD ?**

La convention crée un lien étroit qui permet d'anticiper les situations palliatives et privilégier les prises en charge dans le lieu de vie des résidents. Cela évite ainsi les allers-retours multiples aux urgences qui sont sources d'inconfort pour les patients.

### **Comment travaillez-vous ensemble ?**

Nous avons mis en place un staff mensuel géronto-palliatif qui permet de discuter des patients en situation palliative complexe. Un lien étroit existe entre l'infirmière coordinatrice de l'EHPAD et celle de l'équipe mobile permettant des conseils téléphoniques lorsque les situations sont complexes ou pour compagnonnage sur les protocoles. Nous restons disponibles en dehors de ces staffs mensuels.

### **Quelles valeurs partagez-vous ?**

Bienveillance, prendre soin, bienfaisance, non malfaisance, respect, autonomie. Regard sur le grand âge, la qualité de vie et la place de nos aînés dans notre société.

### **Au sein de l'équipe soignante de l'Ehpad, une infirmière a suivi le DU soins palliatifs à Corte. Était-ce une condition préalable pour conventionner avec l'Ehpad ?**

Tout personnel ayant une qualification en soins palliatifs est une ressource importante car elle sert de référent sur site pour les situations palliatives. Cela permet également de faciliter la diffusion de la culture palliative. Un agent formé permet de lever plus facilement les freins à la mise en place d'une démarche palliative. C'est donc un plus mais ce n'est pas une condition préalable.

### **Comment intégrez-vous le résident et sa famille dans la rédaction du projet de soins et de vie du résident ?**

Le patient et sa personne de confiance sont intégrés à la discussion de manière constante hormis les patients en incapacité de verbaliser ce qu'ils souhaitent. On revient donc sur l'importance de la rédaction des directives anticipées (la rédaction doit être aidée par un soignant, notamment qualifié en soins palliatifs pour guider le patient dans sa réflexion) mais aussi de la désignation de la personne de confiance pour avoir un interlocuteur privilégié.

### **Qu'aimeriez-vous dire aux directeurs d'ESMS pour les inciter à inclure la démarche palliative dans leur projet institutionnel ?**

C'est une nécessité absolue pour permettre un accompagnement jusqu'à la fin de vie dans les lieux de vie des résidents. Cela permet d'éviter les prises en charge inconfortables pour le patient, la famille et les soignants.

# QUELLE ORGANISATION DEMAIN EN CORSE ?



Confirmer un accès équitable aux soins palliatifs, pour toutes les populations, sur tous les territoires et, selon les souhaits de chaque individu, sur son lieu de vie ou son lieu de soins.

La feuille de route de l'ARS poursuit 4 axes :

1. Promouvoir la culture palliative et les droits des patients
2. Renforcer et mailler l'offre territoriale
3. Développer la formation des professionnels
4. Expérimenter et innover



En 2025, 1,5 M€ consacrés aux soins palliatifs en Corse (fonds d'intervention régional) dont 580 K€ de mesures nouvelles.



« L'enjeu est de diffuser la culture palliative en vue de garantir un accès équitable aux soins palliatifs et à l'accompagnement de la fin de vie à tous nos citoyens, quel que soit leur lieu de vie ou de soins. »



Dr Isabelle GRIMALDI  
Conseiller médical référente  
soins palliatifs  
ARS CORSE



Action réalisée



Action en cours ou en projet

# 01 Promouvoir la culture palliative et les droits des patients

- ✓ **9 Ateliers- débats “ les soins palliatifs en Corse : quelle prise en charge et quelle organisation ?** organisés sur chacun des territoires de projet entre mars et juin 2025 dans le cadre des rencontres territoriales en santé.
- ✓ **Colloque “L'éthique et la fin de vie : quelle réflexion citoyenne ?”** organisé par le Groupement Hospitalier de Territoire de la Haute-Corse le 20 septembre 2025
- ✓ **Communication sur les directives anticipées** notamment lors de la journée de la démocratie en santé du 30 septembre 2025.
- ✓ **Journée pour les professionnels de santé “soins palliatifs et pathologies cardiologiques/neurologiques”** en lien avec la SFAP (fin 2025)

**COLLOQUE**  
**L'éthique et la fin de vie**  
*Quelle réflexion citoyenne ?*

Cet événement réunira divers experts et intervenants pour discuter des enjeux éthiques, des parcours de soin et des questions autour de la fin de vie.

**Samedi 20**  
septembre 2025  
**13h - 19h**  
Salle polyvalente de  
**BORG**

PROGRAMME

**GHT** **Equipe Ethique** **ARS**

## 02 Renforcer et mailler l'offre territoriale

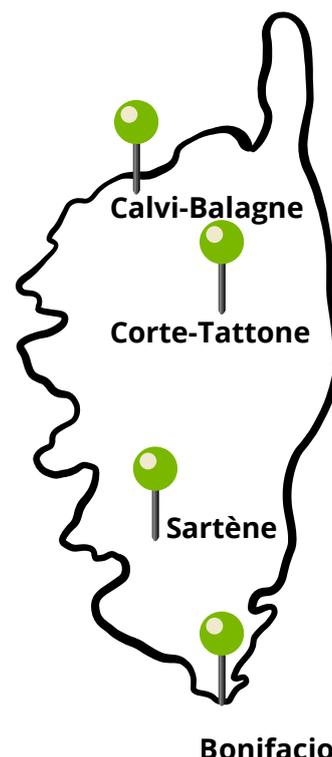
- ✓ **Renforcement des équipes mobiles**  
avec une double logique de renforcement RH et de création d'une ligne d'astreinte

- ✓ **Préfiguration d'une Unité de Soins Palliatifs (USP) au centre hospitalier de Bastia**

- ✓ **Création de 4 relais territoriaux**

Assurés par des infirmiers coordinateurs en soins palliatifs placés au sein des centres hospitaliers de Calvi-Balagne, Corte-Tattone, Sartène et Bonifacio, ces relais territoriaux ont pour missions de :

- coordonner les interventions entre ville et hôpital,
- aider à structurer le parcours de soins palliatifs,
- sensibiliser les professionnels et acteurs locaux,
- piloter la démarche palliative dans les établissements,
- fédérer les acteurs de ville autour de projets de soins personnalisés,
- articuler les parcours avec le SMR pour éviter les ruptures.



- ✓ **Développement de l'activité de soins palliatifs à domicile**, via les HAD qui réalisent déjà 40 % de leur activité dans ce domaine

- ✓ **Multiplication des conventions** équipes mobiles/ESMS et équipes mobiles/établissements MCO et SMR pour mailler le territoire

- ✓ **Nouvelle campagne de reconnaissance contractuelle des LISP en cours auprès des établissements MCO et et SMR.**

Impliquer les acteurs locaux : intégrer les aidants, bénévoles et élus du territoires pour un accompagnement global.

## 03 Développer la formation des professionnels



- ✓ **Diplôme Universitaire (DU) en soins palliatifs** (Université de Corse).
- ✓ **Formation continue** assurée en Corse par l'USP 2A.
- ✓ **Webinaires** animés par la cellule d'animation régionale (exemples : rôle de l'HAD, Accompagner la rédaction des projets de soins et de vie ...)
- ✓ **Projet de création d'un DU d'éthique** (université de Corse)

### Focus sur les soins palliatifs pédiatriques



Même si le nombre d'enfants concernés reste très faible en Corse, ce qui ne permet pas la mise en place d'une unité dédiée, les soins palliatifs pédiatriques restent une priorité. Les équipes ressources de SP locales se forment auprès des centres spécialisés du continent et travaillent en lien étroit avec eux. Elles ont des liens forts avec les services de pédiatrie qu'elles accompagnent. Elles constituent ainsi des relais territoriaux apportant leurs compétences en proximité.

## 04 Expérimenter et innover

- ✓ **Création de 2 équipes d'intervention rapide dans le cadre d'une expérimentation nationale.**
- ✓ **Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Analgésie intrathécale** pour améliorer la prise en charge des douleurs complexes et réfractaires.
- ✓ **Projet de création d'une maison d'accompagnement et de soins palliatifs au centre hospitalier de Castelluccio (appel à projets national)** Structure hybride entre le domicile et l'hôpital, elle sera composée d'une petite unité de vie et a vocation à accueillir les personnes en fin de vie qui ne relèvent plus d'un service hospitalier mais ne peuvent ou ne veulent rentrer à leur domicile.

# LES SOINS PALLIATIFS

## 01 C'est quoi ?

---

Les soins palliatifs visent à soulager la personne malade et à accompagner les proches selon plusieurs axes :

- physique : douleurs, difficultés respiratoires, nausées ;
- psychologique : angoisse, inquiétude pour l'avenir, tristesse, sentiment d'injustice ;
- spirituel : souhait éventuel de faire un bilan de sa vie et ses actes ;
- social : problèmes financiers, aides pour les proches.

## 02 Pour qui ?

---

Le droit à l'accès aux soins palliatifs est inscrit dans la loi. Que le malade soit un nouveau-né, un enfant ou un adulte, il est en droit de bénéficier de soins palliatifs.

## 03 Par qui ?

---

Les soins palliatifs sont organisés et dispensés par une équipe multidisciplinaire incluant la personne concernée et ses proches.

## 04 Comment ?

---

Les soins palliatifs forment une prise en charge globale de la personne et comprennent :

- les soins médicaux prodigués par les équipes soignantes ;
- un accompagnement global de la personne malade par toutes les personnes qui interviennent auprès d'elle, notamment sa famille et ses proches, mais aussi des professionnels d'horizons divers : psychologue, assistante sociale, bénévoles, etc. ;
- un soutien relationnel et social des proches.

## 05 Quand ?

---

- lorsque le malade traverse une période critique, les soins palliatifs viennent compléter les soins curatifs,
- lorsque les soins curatifs n'améliorent pas l'état du malade, les soins palliatifs prennent une place plus importante afin de sauvegarder la meilleure qualité de vie possible pour le malade et son entourage

## 6 où ?

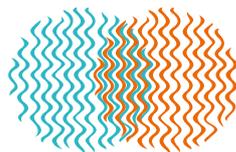
---

Les soins palliatifs peuvent être dispensés à l'hôpital, en établissement médico-social et à domicile.



ARS CORSE  
quartier St Joseph  
CS 13003  
20700 AJACCIO cedex 9

[www.ars.corse.sante.fr](http://www.ars.corse.sante.fr)



**Fin de vie  
Soins Palliatifs**

CENTRE NATIONAL

[www.parlons-fin-de-vie.fr](http://www.parlons-fin-de-vie.fr)